

L'an DEUX MIL DIX-NEUF, le SAMEDI 20 SEPTEMBRE, à 17 h 05, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en quatrième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 20 h 14).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

ANNETTE Gilbert/ LOWINSKY Jacques/ ORPHÉ Monique/ MAILLOT Gérald/ VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini/ ADAME Brigitte/ HOAREAU Jean-François/ CLAIN Claudette/ COUDERC Alain/ FONTAINE Gabrielle/ BELDA David/ HOARAU Brigitte/ PESTEL René Louis/ ISIDORE Marylise/ DELORME Éric/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CHOPINET Gérard/ KICHENIN Virgile/ BOMMALAIS Geneviève/ EUPHRASIE Didier/ LESCAT Michel/ SUDNIKOWICZ Christiane/ ASSABY Maximilien/ MAMODE Nourjhan/ CADJEE Ibrahim/ HUMBLLOT Nicole/ JAVEL François/ LOYHER Jeanne/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ BARDINOT Sonia/ VARONDIN Frédéric/ BAREIGTS Éricka/ ARLANDON Corine/ MÉLADE Thierry/ BÉLIM Audrey/ FOURNEL Dominique (arrivé à 17 h 58 au Rapport n° 19/4-013)/ LAGOURGUE Michel/ HUBERT Richenel/ TÉCHER Régis/ MOREL Jean-Jacques/ LATRA Sylvie/ JEAN-PIERRE Philippe (arrivé à 17 h 25 au Rapport n° 19/4-002)/ HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Pour toute la durée de la séance

FRANÇOISE Gérard

par NAILLET Philippe

À son départ (17 h 31 / Rapport n° 19/4-004)

CLAIN Claudette

par PESTEL René Louis

Pour toute la durée de la séance

VOLIA-GARNIER Laetitia

par KICHENIN Virgile

À son départ (18 h 23 / Rapport n° 19/4-022)

EUPHRASIE Didier

par ASSABY Maximilien

Pour toute la durée de la séance

MARCHAU Jean-Pierre

par BARDINOT Sonia

À son départ (17 h 31 / Rapport n° 19/4-004)

BAREIGTS Éricka

par ADAME Brigitte

Pour toute la durée de la séance

SILOTIA William

par CHOPINET Gérard

HOARAU Serge

par HUBERT Richenel

VITRY Faouzia

par TÉCHER Régis

À son départ (18 h 30 / Rapport n° 19/4-025)

HO-SHING Cynthia

par LAGOURGUE Michel

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194045-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

Les membres présents, au nombre de 44 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

(1)	ANNETTE Gilbert ANDAMAYE Marie-Annick BOMMALAIS Geneviève FONTAINE Gabrielle HOAREAU Jean-François LESCAT Michel MAMODE Nourjhan VITRY Faouzia HUBERT Richenel	(Président) (délégués/ Ville)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 19/4-016
	ASSABY Maximilien	(lien de parenté)	au titre du CAP	
(2)	ANNETTE Gilbert CADJEE Ibrahim CHOPINET Gérard CLAIN Claudette ADAME Brigitte HO-SHING Cynthia	(Président) (délégués/ Ville)	au titre de CDÉ de Saint-Denis	
	COUDERC Alain	(élu délégué)	au titre de l'OMS de Saint-Denis	
	MAILLOT Gérald	sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-033
	MAILLOT Gérald	sur chemin Lory Lebreton à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-035
	MAILLOT Gérald	sur chemin Lory Lebreton à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/4-038
(2)	ANNETTE Gilbert CADJEE Ibrahim CHOPINET Gérard CLAIN Claudette ADAME Brigitte	(Président) (délégués/ Ville)	au titre de CDÉ de Saint-Denis	Rapport n° 19/4-043
(3)	HO-SHING Cynthia			
(1)	ANNETTE Gilbert ANDAMAYE Marie-Annick BOMMALAIS Geneviève FONTAINE Gabrielle HOAREAU Jean-François LESCAT Michel MAMODE Nourjhan VITRY Faouzia HUBERT Richenel	(Président) (délégués/ Ville)	au titre du CCAS de Saint-Denis	

CCAS Centre communal d'Action sociale
CDÉ Caisse des Écoles

CAP Club Animation Prévention
OMS Office municipal des Sports

(1) absente à la séance
(2) partie au Rapport n° 19/4-004
(3) partie au Rapport n° 19/4-025

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194045-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

JEAN-PIERRE Philippe	arrivé	à 17 h 25	au Rapport n° 19/4-002	
CLAIN Claudette	partie	à 17 h 31	au Rapport n° 19/4-004	<i>procuration à PESTEL René Louis</i>
BAREIGTS Éricka	partie	à 17 h 31	au Rapport n° 19/4-004	<i>procuration à ADAME Brigitte</i>
FOURNEL Dominique	arrivé	à 17 h 58	au Rapport n° 19/4-013	
EUPHRASIE Didier	parti	à 18 h 23	au Rapport n° 19/4-022	<i>procuration à ASSABY Maximilien</i>
HO-SHING Cynthia	partie	à 18 h 30	au Rapport n° 19/4-025	<i>procuration à LAGOURGUE Michel</i>
MAILLOT Gérald	parti	à 19 h 30	au Rapport n° 19/4-044	

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 44 sur 55.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194045-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

OBJET **Tableau des effectifs**
Mise à jour

L'article 34 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 dispose que les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent.

Il est proposé au Conseil municipal, en application de ces dispositions, de valider le tableau des effectifs de la collectivité comme joint en annexe.

Ce tableau fera l'objet d'une mise à jour régulière en fonction des mouvements intervenus ou à intervenir au sein de la collectivité.

OBJET **Tableau des effectifs**
Mise à jour

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°19/4-045 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur PESTEL René Louis - 13ème adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve la mise à jour du tableau des effectifs de la Ville annexé à la présente.

TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS
au 31/07/2019

FILIERE	CADRE D' EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	Postes Budgetés	Postes Pourvus						Emplois vacants	
					Titulaires / stagiaires	Contractuels intégrés	Contractuels CDI	Contractuels CDD	Vacataires	Apprentis		TOTAL
Filière administrative	Emplois fonctionnels administratifs	Directeur général des services de commune 80 000 à 150 000 habitants	A	1	1						1	0
		Directeur Général Adjoint des Services 40 a 150.000 habitants	A	5	5						5	0
	Administrateurs Territoriaux	Administrateur	A	3	3						3	0
		Attachés Territoriaux	Attaché hors classe	A	2	2					2	0
		Directeur territorial	A	12	12						12	0
		Attaché principal	A	14	14						14	0
		Attaché	A	85	37		45				82	3
	Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	B	29	29						29	0
		Rédacteur principal de 2ème classe	B	25	25						25	0
		Rédacteur	B	104	28	63	1				92	12
Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	95	18	77					95	0	
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	205	41	163	1				205	0	
	Adjoint administratif	C	184	85	31	51	12			179	5	
Filière administrative			Somme :	764	300	271	160	13		744	20	
Filière technique	Ingénieurs en chef territoriaux	Ingénieur en chef hors classe	A	2	2						2	0
		Ingénieur en chef	A	13	13						13	0
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal	A	13	13						13	0
		Ingénieur	A	15	3	9					12	3
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	B	39	38						38	1
		Technicien principal de 2ème classe	B	8	8						8	0
		Technicien	B	34	5	23					28	6
	Agents de maîtrise Territoriaux	Agent de maîtrise principal	C	148	38	110					148	0
		Agent de maîtrise	C	332	24	308					332	0
		Adjoint techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	66	13	53					66
	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	399	42	356	1				399	0	
	Adjoint technique territorial	C	279	115	97	47	11			270	9	
Filière technique			Somme :	1 348	314	924	80	11		1 329	19	
Filière Sociale	Assistants territoriaux socio-éducatifs	Assistants socio-éducatifs 1ère Classe	A	1	1						1	0
		Assistants socio-éducatifs 2ème classe	A	1		1					1	0
	Educateurs de jeunes enfants	Educateurs de jeunes enfants de 1ère classe	A	4	2						2	2
		Educateurs de jeunes enfants de 2e classe	A	2	1	1					2	0
	Agents sociaux territoriaux	Agent social territorial principal de 1 CI	C	4		3					3	1
		Agent social territorial principal de 2 CI	C	13		13					13	0
		Agent social territorial	C	12	12						12	0
	Agents ter.spécialis. écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère Classe des écoles maternelles	C	96	4	92					96	0
		Agent spécialisé principal de 2ème Classe des écoles maternelles	C	164	1	154	4	1			160	4
	Filière Sociale			Somme :	297	21	262	6	1		290	7
Filière médico-sociale	Auxiliaires puériculture territoriaux	Auxiliaire de Puériculture Principal de 1ère Classe	C	11	5	6					11	0
		Auxiliaire de Puériculture Principal de 2ème classe	C	7	3	4					7	0
Filière médico-sociale			Somme :	18	8	10				18	0	
Filière sportive	Conseillers ter.activités physiq.&sport.	Conseiller principal des activités physiques et sportives	A	3	3						3	0
		Conseiller des activités physiques et sportives	A	4	4						4	0
	Educateurs territoriaux des APS	Educateur principal des activités physiques et sportives de 1ère classe	B	12	12						12	0
		Educateur principal des activités physiques et sportives de 2ème classe	B	22	21				1		22	0
	Opérateurs ter. activités physiq.&sport.	Educateur des activités physiques et sportives	B	47	13		26	1		6	46	1
		Opérateur Territorial des activités physiques et sportives Principal	C	1		1					1	0
		Opérateur Territorial des activités physiques et sportives Qualifié	C	1	1						1	0
	Filière sportive			Somme :	90	54	1	26	1	7	89	1
Filière culturelle	Conservateurs territor. de bibliothèques	Conservateur des bibliothèques (sur Concours)	A	1	1						1	0
		Bibliothécaires territoriaux	A	5	5						5	0
		Assistants Territ. Enseign Artistique	B	19	19						19	0

Accusé de réception en préfecture
974-219/80115-20190820-19404-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

DRH 0
0
0

FILIERE	CADRE D' EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	Postes Budgetés
		Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	4
		Assistant d'enseignement artistique	B	4
	Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio	Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	10
		Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1
		Assistant de conservation	B	2
	Adjoints du patrimoine territoriaux	Adjoint territorial du patrimoine principal 1ère Classe	C	10
		Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème Classe	C	15
		Adjoint territorial du patrimoine	C	4
Filière culturelle			Somme :	75
Filière animation	Animateurs territoriaux	Animateur principal de 1ère classe	B	3
		Animateur principal de 2ème classe	B	3
		Animateur	B	6
	Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation principal 1ère Classe	C	3
		Adjoint territorial d'animation territorial principal 2ème Classe	C	7
		Adjoint territorial d'animation	C	7
Filière animation			Somme :	29
Filière Sécurité (Police Municipale)	Chef de service de Police Municipale	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2
		Chef de service de police municipale	B	2
	Agents de police municipale	Chef de police municipale	C	1
		Brigadier-chef principal	C	28
		Gardien-brigadier	C	7
Filière Sécurité (Police Municipale)			Somme :	40
Sans filière	Emploi Insertion	Apprenti	0	27
Sans filière			Somme :	27
		VACATAIRE DPEG		22
		VACATAIRE SPORT		37
			Somme :	59
			TOTAL	2 747

Postes Pourvus							TOTAL	Emplois vacants
Titulaires / stagiaires	Contractuels intégrés	Contractuels CDI	Contractuels CDD	Vacataires	Apprentis			
4						4	0	
		4				4	0	
10						10	0	
1						1	0	
1		1				2	0	
	10					10	0	
1	13	1				15	0	
	2	1				3	1	
42	25	7				74	1	
3						3	0	
3						3	0	
2		1				3	3	
2	1					3	0	
3	3	1				7	0	
1		4	1			6	1	
14	4	6	1			25	4	
2						2	0	
2						2	0	
1						1	0	
28						28	0	
6						6	1	
39						39	1	
					20	20	7	
					20	20	7	
				22		22	0	
				36		36	1	
				58		58	1	
792	1 497	285	27	65	20	2 686	61	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190920-194045-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019